



**Chambre Économique Multiprofessionnelle
de Saint-Barthélemy**

DOSSIER DE PRESSE

2022

par Stéphanie Lédée - Chargée de communication



Le Comité territorial des pêches organise sa première année d'exercice

Depuis sa naissance le 16 juin 2021, le Comité des pêches et de l'aquaculture de Saint-Barth travaille à la mise en place d'une organisation pérenne de sa structure, en partenariat étroit avec la Chambre économique multiprofessionnelle.

L'année 2022 doit être celle du lancement des activités pour le Comité territorial des pêches et de l'aquaculture de Saint-Barthélemy. Depuis sa création, le 16 juin 2021, le Comité réfléchit activement à l'organisation de sa structure et à son bon fonctionnement. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem). Particulièrement avec Lise Perrin, technicienne halieutique dont la mission consiste notamment à « mettre en route de façon opérationnelle » le Comité des pêches.

Actuellement, le Comité compte à son bord 28 marins pêcheurs. Il a pour vocation à accueillir tous les professionnels, « quelles que soient leurs idées et leurs avis », précise la Cem, afin d'enrichir son fonctionnement. Cette structure, nouvellement mise en place sur l'île mais attendue depuis de longues années, permet de représenter les pêcheurs et d'assurer la défense de leurs intérêts généraux auprès des pouvoirs publics nationaux et communautaires. « Le Comité



Le président du Comité des pêches de Saint-Barth Jordan Laplace en compagnie de son équipe élue lors de la création du Comité, le 16 juin 2021.

participe à la gestion des ressources halieutiques dans le cadre d'une pêche durable et responsable, précise la Cem. Son projet associatif (car il a été créé sous la forme d'une association loi 1901, ndlr), consultable librement, l'affirme. »

Priorité numéro 1 : le prix du carburant

Depuis sa création, différentes actions ont permis de l'installer de manière opérationnelle : la mise en place d'un règlement intérieur ainsi que du

bureau et du conseil d'administration, d'une feuille de route pour l'année 2022, sans oublier l'instauration de groupes de travail. « Le programme 2022 commencera par le sujet qualifié de « première priorité » par l'ensemble des pêcheurs, qui est le sujet de l'essence sur Saint-Barthélemy, déclare la direction de la Cem. Actuellement contraints de s'approvisionner sur Saint-Martin (en raison des tarifs exorbitants pratiqués à Saint-Barth, ndlr), les pêcheurs jugent indispensables de pouvoir bénéficier

d'un carburant à un prix adapté de façon à continuer leurs activités de manière sereine et de supprimer les risques pris en mer comme à terre, liés au transport et au stockage de carburant. » D'autres sujets vont bien évidemment occuper le Comité dans les prochains mois.

Tout d'abord, la future « halle à marée » promise par la Collectivité territoriale et qui remplacera l'actuelle petite halle aux poissons située à l'entrée de Gustavia. Une consultation est menée afin d'analyser les besoins des pêcheurs. Le Comité imagine également la mise en place d'un événement spécifique autour de la pêche dont le but sera de « mettre en avant les producteurs locaux ». Il va également se pencher sur la question de la formation, chère à la Cem, afin dans un premier temps de recenser les besoins des professionnels pour leur trouver des formations adaptées. Enfin, l'une des priorités de l'exercice 2022 sera la commercialisation du poisson roche, « pour mieux faire connaître et valoriser ce produit », explique la Cem.



Le Comité Territorial des Pêches - Le CTPA



06 janvier 2022



JSB - n°1454



Agriculture

L'aide de la CEM pour Marianne Laplace



20 janvier 2022



JSB - n°1456

« Je me suis sentie soutenue et encouragée »

Pour assurer la survie et le développement de son exploitation, Marianne Laplace a sollicité l'aide de la Chambre économique multiprofessionnelle. Un apport qui lui a permis de poursuivre son activité et d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité.

Pour accéder aux Saveurs Peyi de Marianne Laplace, il faut se hisser sur les hauteurs de Marigot. Pas de panneau indicateur pour se rendre jusqu'à sa petite exploitation, juste quelques conseils distillés par téléphone avant le départ. A vrai dire, il existe des lieux bien plus compliqués à dénicher sur l'île. Depuis un peu plus de trois ans, Marianne Laplace a monté sa propre pépinière. Une activité qu'elle reconnaît être « difficile » et qui demande une bonne dose de motivation et de passion. Mais même avec ces instincts chevillés au corps, un petit coup de pouce n'est jamais superflu. C'est la raison pour laquelle elle a sollicité une aide auprès de la Chambre économique multiprofessionnelle.

« J'ai commencé seule, sans aide particulière, avec mes économies, explique la productrice. Alors, au-delà même de l'aide, je me suis sentie soutenue et encouragée. C'est important car pour moi, ce que je fais est un plaisir. Je me lève tous les jours et je ne me dis pas que

je vais travailler. Mon petit rituel du matin, c'est de boire mon café en pollinisant mes courgettes. » Sur son terrain de 500 mètres carrés, qu'elle rêve de voir s'agrandir pour « doubler la production », Marianne Laplace cultive différentes espèces de tomates, des aubergines, des poivrons, des concombres, des pastèques, des piments et une multitude d'autres choses dont une liste aussi longue que savoureuse de plantes aromatiques.

Irma a tout changé

« Après Irma, j'ai eu envie de changer d'activité, raconte-t-elle. On n'avait plus rien sur l'île, ce n'était pas possible. Comme j'aime les herbes, les légumes, j'ai commencé une pépinière à la maison avec mon ami. Et puis j'ai décidé de monter la mienne. » Non sans succès car, aujourd'hui, la demande dépasse parfois sa capacité de production. « Ce sont les locaux et les restaurateurs qui me poussent à continuer », glisse-t-elle. Mais chaque semaine, le bouche à oreille lui amène de nouveaux clients. « Une clientèle qui a l'habitude de



Marianne Laplace - ici au milieu de l'une de ses serres - a sollicité une aide de la Cem pour poursuivre le développement de son activité de pépiniériste à Marigot.

manger sainement », assure-t-elle.

De fait, dans ses serres, Marianne Laplace assure n'utiliser que des produits bios. « Ici c'est rempli

d'abeille et de coccinelles, il faut laisser faire la nature qui, finalement, nous le redonne », sourit-elle avant d'expliquer en quelques mots la raison pour laquelle elle a

priviliégié la technique de l'hydroponie. Une culture qui repose sur un substrat neutre (« Moi j'utilise de la fibre de coco », lance Marianne) qui est irrigué et apporte naturellement les sels minéraux et les nutriments essentiels à la plante. « L'avantage est que l'on apporte tout ce qu'il faut à la plante avec moins de maladie, moins de traitement et, à la dégustation, beaucoup plus de goût », affirme la productrice.

Si elle laisse la nature faire son travail, elle admet quand même batailler contre une poignée de « nuisibles » qui s'invitent pour dévorer une partie de sa production. Les tortues et les papillons, donc les chenilles, sont les plus envahissants. Pour le reste, Marianne Laplace commence ses journées vers 6 heures avec un petit café, une séance de pollinisation des courgettes, s'arrête pour le déjeuner et reprend jusqu'à la tombée du jour. Parfois au-delà. Sans avoir l'impression de s'échiner au travail, malgré la difficulté. « Si ça peut motiver des jeunes », sourit-elle encore.

T.F.

INTERVIEW- Thomas Gréaux, président de la CEM de Saint-Barthélemy : « Il n'y a pas d'avenir à Saint-Barthélemy sans développement des entreprises »

Publié par Eline ULYSSE

~6 min lecture | le 14/02/2022 - il y a un an



14 février 2022



Outremers 360 °



Pôle juridique



LA CEM



Le 24 février 2022



JSB - n°1461

Un pôle juridique pour les entreprises à la Cem

Depuis sa création en 2008, la Chambre économique multi-professionnelle (Cem) dispose de son propre centre de formalités des entreprises (CFE). Celui-ci se décline en trois volet : métier, commerce et agricole. Les sociétés, les artisans, les commerçants et les agriculteurs de l'île qui composent un tissu économique de plus de 6.000 entreprises peuvent recourir à la Cem pour toutes les étapes de la vie d'une entreprise : immatriculation, modifications ou radiation. La Cem accompagne les professionnels dans la constitution des dossiers avant de les transmettre au greffe de Basse-Terre, en Guadeloupe. Toutefois, avec l'entrée en vigueur le 1er janvier 2023 de la loi pacte 2019, consacrée à la croissance et la transformation des entreprises, les CFE vont être remplacé par un guichet unique dématérialisé (accessible aux entrepreneurs à l'adresse suivante : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R61572>). La Cem a donc pris la décision de faire évoluer son service afin de proposer un pôle juridique aux entreprises. Pour ce faire, une juriste spécialisée en droit des affaires, Camille Cros, a été embauchée. « Avec la loi Pacte



Camille Cros, juriste spécialisée en droit des affaires auprès de la Cem.

2019, il faudra que les citoyens remplissent eux même les formulaires de demande, explique la juriste. Nous allons donc leur proposer de continuer à les accompagner tout en améliorant le service déjà existant. Par exemple en le développant avec une mission de conseil. » Quelle que soit sa forme juridique, chaque entreprise pourra bénéficier de quatre services distincts : l'orientation de la forme juridique et d'entreprise, la rédaction d'actes et des conseils juridiques en vue de choix stratégiques, présentation des financements potentiels et,

enfin, la mise en relation des entreprises à reprendre avec les repreneurs potentiels. Il est noter que dans ce nouveau système, les professions libérales et les agents commerciaux SCI ne seront plus exclus. De plus, les délais de traitements seront réduits. Il sera désormais possible d'obtenir un numéro Siren en 24 heures au lieu de 48 et un K-Bis en 72 heures au lieu de 15 jours. Les personnes et entreprises intéressées peuvent prendre rendez-vous auprès de la Cem, par téléphone (0690271255) ou par courriel (contact@cemstbarth.com).

Un Forum des métiers le 16 mars

Le Forum des métiers et de l'apprentissage organisé par la Chambre économique multiprofessionnelle va se tenir le mercredi 16 mars de 8 à 12 heures. La manifestation aura lieu dans l'enceinte du collège Mireille Choisy, à Gustavia. Il est ouvert à tous (collégiens, apprentis, lycéens, familles et public). Pour les entreprises qui sont d'ores et déjà inscrites au programme, des chaises et des tables seront mises à disposition afin d'installer leur espace pour accueillir les visiteurs. Pour l'heure, la Cem indique que 70 participants ont répondu présent à son invitation. « L'objectif est de rendre ce Forum le plus dynamique possible en proposant des animations, des mises en situation, des jeux de rôles... afin que le public interagisse au maximum, explique Stéphanie Lédée, chargée de communication pour la Cem. Les plus jeunes seront très intéressés par les démonstrations. Ce qui n'exclue pas, bien au contraire les présentations plus théoriques. » Parallèlement, la Cem est à la recherche de deux chambres, du 15 au 17 mars, pour quatre participants au Forum qui viendront de Guadeloupe.



PÊCHE



LA CEM



Le 12 mars 2022



Télégramme 1 avril 2022



L'édition numérique du
vendredi 1 avril 2022

Le Télégramme

Q | Se connecter

S'abonner

Actualités | Bretagne | [Chez Vous](#) | Économie | Sports | Loisirs | Services | [Présidentielle 2022](#) | Newsletters

Pêche : une délégation de Saint-Barthélemy sillonne la Cornouaille

Publié le 12 mars 2022 à 16h36



La délégation de Saint-Barthélemy a visité plusieurs sites du territoire durant trois jours, afin de rencontrer des acteurs économiques de référence en matière de pêche et de transformation de poisson. (CCI)

La Transat en double Concarneau - Saint-Barthélemy, c'est d'abord un défi sportif pour les navigateurs, mais ce sont aussi des liens économiques, notamment autour de l'activité pêche, qui se sont noués entre les deux collectivités.

Cette semaine, la CCI métropolitaine Bretagne ouest Quimper a reçu une délégation de Saint-Barthélemy en Cornouaille. Il s'agissait d'une visite professionnelle qui s'inscrit dans la continuité des échanges entamés l'année dernière, en marge de la transat Concarneau Saint-Barth. Des contacts avaient été pris entre les responsables de la collectivité antillaise et les experts de la CCI. Un projet d'implantation d'unité de valorisation et transformation des produits de la pêche à Gustavia, le principal bourg de l'île de Saint-Barthélemy, est même évoqué.

Transformation de poisson

La délégation de Saint-Barthélemy, composée du président et du directeur général de la chambre d'économie mixte, a visité plusieurs sites du territoire durant trois jours, afin de rencontrer des acteurs économiques de référence en matière de pêche et de transformation de poisson. Notamment à la criée du Guilvinec, à Audierne, mais aussi au sein des entreprises cornouaillaises Capic-Caillarec et Siminox, et, enfin, Guyader Gastronomie, implanté à Landrévarzec.

Cette visite est une parfaite illustration des prolongements extra-sportifs que la CCI MBO Quimper souhaite développer en marge des événements nautiques qu'elle soutient au départ des ports de pêche de Cornouaille.

À lire sur le sujet

[Voile. Transat en double : revivez le départ de Concarneau en vidéo et en images](#)

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

Je m'abonne

Lire les commentaires



Partager



Agrandir



Imprimer



Version web



Version journal



Le Forum des métiers et de l'apprentissage



LA CEM



Le 16 mars 2022

Au Collège Mireille Choisy de Saint-Barthélemy



JSB - n°1464
97133 - n°623

La grand-messe des métiers et de l'apprentissage

La Chambre économique multiculturelle de Saint-Barthélemy a organisé hier, mercredi 16 mars, un grand forum des métiers et de l'apprentissage dans l'enceinte du collège Mireille Choisy, à Gustavia. Une manifestation au cours de laquelle les collégiens de l'île ont pu rencontrer plus de 70 professionnels. Récouter et surtout échanger. Car les enfants, collégiens, lycéens et parfois écoliers accompagnés de leurs parents, avaient de nombreuses questions à poser aux représentants des différents corps de métiers. Certains avaient même préparé ce rendez-vous avec méticulosité puisqu'ils étaient « armés » d'une série de feuilles imprimées à remplir lors de leur passage dans chaque espace occupé par les professionnels. « C'est surtout la médecine qui m'intéresse », assure Calypso, élève de troisième. C'est cool parce qu'ils nous ont fait manipuler des objets de base. On a aussi parlé de la difficulté des études, etc. Mais c'est toujours ça que je veux faire. » Son amie Clémentine n'a pas encore une vision aussi claire. « La photographie me plaît mais je ne sais pas si je veux travailler plus tard dans ce métier, c'est



Les métiers de la santé (à gauche et en bas à droite) ont été très appréciés, tout comme ceux de l'électronique (ci-dessus à g.). Le RSMA de Guadeloupe (ci-dessus) était également présent.

une passion », sourit l'adolescente. Elle aussi collégienne, Océlia estime que le forum « est une bonne chose car ça peut aider ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire plus tard », et remarque : « Ce forum est bien mieux que celui d'il y a trois ans. Il y a plus de choses. » Ce qui aide un peu ? Yes, élève de troisième encore incertaine : « Il y a des métiers que l'on ne connaissait pas, donc c'est vraiment passionnant. » Pour Helder, autre élève de troisième, il manque des

entrées. « Il faudrait plus de métiers sur le sport », affirme-t-il. Man, qui veut devenir footballeur, approuve. « C'est bien mais ce sont des métiers très difficiles », lance-t-il, un peu déçu. Petit message à la CEM : l'année prochaine, il faudra penser à inviter Didier Deschamps ou Kylian Mbappé. « J'ai fait le tour mais je ne suis toujours pas vraiment ce que je veux faire plus tard », regrette presque Lili, en seconde à Mireille Choisy. Rien ne presse.



SANIDESIGN



Gustavia : 41, rue Jeanne d'Arc Tél. : 05 90 29 21 48 ouvert du lundi au vendredi de 8h - 12h et 14h - 17h30
Lorient : Chemin du Tour du Rocher Tél. : 05 90 51 14 10 ouvert du lundi au vendredi de 7h30 - 12h et 13h30 - 17h30



Les professionnelles de l'esthétique ont rencontré un franc succès auprès des jeunes filles.



Les métiers du bois étaient également présents, avec ici Saint-Barth menuiserie.



Différents corps d'armée étaient représentés lors du forum. Ici, l'Air.



Cette collégienne note avec précision les informations diffusées par le représentant de Saint-Barth Communauté.

LE FORUM DES MÉTIERS ET DE L'APPRENTISSAGE

LE 16 MARS AU COLLÈGE MIREILLE CHOISY

Le forum des métiers et de l'apprentissage est une manifestation organisée par la Chambre Économique Multiprofessionnelle (CEM) de Saint-Barthélemy, en partenariat avec la Collectivité, le Collège Mireille Choisy, Super U, Eco Island et U Express. Sous une forme interactive, il permet la découverte des métiers et accompagne l'orientation.

La formation des jeunes est un enjeu majeur pour notre territoire. Elle devra suivre l'orientation que la Collectivité souhaite donner à Saint-Barthélemy.

Le Forum des Métiers, qui aura lieu le 16 mars est l'une des pierres centrales de cette mission. Il permet aux jeunes de découvrir un large panel de métiers et offres professionnelles présentes sur l'île, ainsi qu'un échange avec les professionnels et acteurs économiques qui font vivre l'île à l'année.

Stéphanie Lédée et Grégory Guérot de la CEM nous éclairent sur les enjeux et les besoins de ce forum des métiers :

Les élus de la CEM ont pour volonté de développer la formation sur notre île.

La Chambre Économique Multiprofessionnelle est compétente et travaille sur ces différents sujets :

- Les formations obligatoires pour se conformer aux contraintes légales
- Les formations de développement de compétence
- La formation des jeunes, en les aidant dans leur orientation en invitant aussi sur le Forum des associations, le RSMA (formations proposées par l'armée), centre de formation (UMIH), etc...
- L'apprentissage, en mettant en relation le Centre d'apprentissage du Collège Mireille Choisy avec les Professionnels de l'île
- La mise en valeur des savoir-faire locaux afin d'intéresser les plus jeunes. Nous avons de belles ressources sur l'île et il faut pousser les jeunes à vouloir se former afin de prendre la relève !

Au cours de nos échanges, les entreprises de Saint-Barthélemy, nous ont fait remonter un besoin criant en main d'œuvre qualifiée. Les difficultés de logement expliquent en partie les problèmes de recrutement et la pérennisation de profils intéressants. La formation initiale des jeunes de Saint-Barthélemy peut être une réponse à ces difficultés.

Un travail considérable, mais malheureusement peu valorisé, est entrepris par le Centre d'apprentissage du Collège Mireille Choisy. Celui-ci propose aujourd'hui des formations qualifiantes quasiment sur mesures ! En effet, il est possible de voir des sections d'apprentissage ouvertes avec seulement 1 ou 2 étudiants. A titre de comparaison avec les autres territoires : il faut compter 8 à 10 participants pour maintenir une session de formation ouverte. L'investissement de la Collectivité d'Outre Mer, qu'est Saint-Barthélemy, pour le centre d'apprentissage est important. Cette information à l'heure actuelle n'est pas suffisamment mise en avant pour être connue par toute la population. Nous pouvons aller plus loin, nous travaillons pour, tout en étant conscients du travail déjà effectué qui est une base solide de notre offre formation.

L'objectif de la CEM est d'être le relais entre les entreprises et les apprentis, permettant, entre autres de faire remonter les besoins précis et d'adapter les sessions de formations. Le lien entre les entreprises et les apprentis doit être un sujet central. Il permet de créer un cercle de recrutement et d'accompagnement des jeunes.

Actuellement de nombreuses pistes permettant de développer la formation des jeunes sont en réflexions à la CEM. Il est important de ne pas se précipiter et de sélectionner celles qui mèneront à la réussite de chacun. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, la quasi-totalité de la jeunesse Saint-Barth quitte l'île pour se former en métropole, en Guadeloupe ou encore au Canada. Une partie de cette jeunesse ne reviendra pas. Notre objectif n'est pas de maintenir la jeunesse à Saint-Barth, mais de faire en sorte qu'elle revienne une fois leur apprentissage terminé afin de développer leurs compétences apprises, au service de l'île et de l'emploi. C'est ce lien que nous devons développer, aussi bien sur le territoire qu'à l'extérieur.

Egalement, le Forum des Métiers est l'occasion pour la CEM de mener une action de proximité avec ses entreprises et d'échanger sur leurs problématiques, leurs besoins et leurs volontés. Nous avons localement un panel d'entreprises qualifiées et c'est l'opportunité de leur rendre hommage.

Jeunes et professionnels, rendez-vous le 16 mars de 8h à 12h au collège Mireille Choisy pour une matinée au service de la formation et de l'apprentissage.

Dans ce numéro

- 02 Le forum des métiers et de l'apprentissage, le 16 mars au collège Mireille Choisy
- 04 immo, logement, location, vente,...
- 06-07 Et sinon ? Infos insolites, Infos locales, santé,...
- 08 Emploi, service, offres et demandes d'emploi,...
- 09 Auto, moto, nautisme, les petites annonces pour vous déplacer sur l'eau, dans les airs ou sur terre
- 10 Déco, divers, enfants, vous cherchez à vous meubler ? Vous êtes au bon endroit et tout ce que vous n'avez pas trouvé ailleurs, astro,...
- 11 Programme télé
- 12 Fin, c'est tout pour cette semaine !

Les marins partent à la pêche à la défiscalisation

De prime abord, en raison du système fiscal de l'île, évoquer la défiscalisation à Saint-Barthélemy paraît incongru. Elle est pourtant accessible dans de nombreux domaines. Une délibération territoriale datée du 26 mai 2017 en dresse une liste exhaustive au sein de laquelle apparaissent notamment les équipements et matériels de pêche artisanale. Par conséquent, lorsque la Chambre économique multiprofessionnelle a convié un spécialiste de la question à Saint-Barth, jeudi 21 avril, plusieurs marins-pêcheurs professionnels ont répondu à l'invitation afin de prendre conseil.

Représentant la société Inter Invest Outre-mer, Anthony Faure a rapidement été assailli de questions formulées par les pêcheurs. « Avec le Covid, tout a augmenté et ça continue, explique un professionnel de la mer. Le coût de la vie aussi donc pour nous qui sommes jeunes, la moindre aide est utile. » Pour Anthony Faure, l'objectif est d'informer du mieux possible les pêcheurs. Notamment en déclinant les spécificités de la loi Girardin

Industrielle, un dispositif solidaire dont le but est de soutenir l'économie et palier aux surcoûts liés à l'insularité. « L'Etat octroie des réductions d'impôts pour les contribuables des territoires d'Outre-mer, explique le spécialiste. Pour un projet d'investissement de 10.000 euros, par exemple, la réduction d'impôt survient dès l'année suivante. » Une possibilité qui n'est pas sans intérêt pour les marins qui, d'évidence, n'ont d'autre choix que celui de se procurer du matériel venu de l'extérieur. « Il n'y a pas de magasin ici et le coût du transport du conteneur a pris 70%, donc quand on se fait livrer... »

La demande de défiscalisation ne peut être formulée que personnellement, pas de manière collective. Elle est notamment évoquée par les marins pour l'achat de gros matériel (bateau, moteur...). « La défisc sert presque uniquement à payer le transport pour ces gros matériels », explique un pêcheur. Ce système n'est pas utile ou nécessaire pour tous, ces professionnels ne manquent pas de se renseigner. Au cas où... Pour Anthony Faure, « trop peu de



secteurs sont éligibles à la défiscalisation » à Saint-Barth. « Alors qu'il y a énormément de cas possibles », assure le spécialiste. Il cite les boulangers, les plombiers, les électriciens... Dans sa délibération de mai 2017, la Collectivité fixe les domaines dans lesquels une opération de défiscalisation peut être entreprise. Il s'agit des équipements et matériels de production d'eau potable, de collecte et de traitement des déchets, dépollution et d'assainissement, mais aussi la réhabilitation et la rénovation d'hôtels, les énergies renou-

velables (y compris les équipements et matériels de stockage de l'énergie), les technologies de l'information et de la communication, le recyclage et la revalorisation des matériaux, les véhicules électriques. Une liste qui pourrait s'allonger si la Collectivité en prend la décision. En mai 2017, la délibération fixant les domaines éligibles avait été adoptée à la majorité. Ernest Magras et Marie-Hélène Bernier s'étaient abstenus lors du vote tandis que Maxime Desouches s'était prononcé contre.



Les marins



28 avril 2022



JSB - n°1470

La Cem relève les conséquences de la guerre en Ukraine à Saint-Barth

Depuis la fin du mois de février, les troupes russes ont envahi l'Ukraine. Tandis que la guerre fait rage, les conséquences du conflit se répercutent sur de nombreux secteurs d'activité, partout dans le monde. La Chambre économique multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy s'est donc naturellement interrogée sur l'influence de cette guerre sur le territoire. La Cem explique avoir « sondé par courriel ou téléphone » les élus titulaires ou représentants les collèges commerciaux, artisans, ainsi que les professions libérales « assimilées ou réglementées » sur l'île. Trois constats émergent de ces consultations. La Cem les décline : « *Le secteur du BTP est le plus impacté, les délais d'approvisionnement ont fortement augmenté dans tous les secteurs et le gel des avoirs (des oligarques russes, ndlr) a un impact plus important sur les activités de services.* » Des observations qui se traduisent par l'envol du prix des matières premières, avec notamment une modification du prix de l'acier, du bois et d'autres matériaux de construction qui se répercute directement sur les activités des entreprises du BTP (bâtiments et travaux publics). La Cem remarque également une prolongation des délais d'approvisionnement qui perturbe principalement le secteur de l'alimentation. « *Avec des conséquences à long terme qui pourraient apparaître sur la qualité des produits proposés* », écrit la Cem. Enfin, le gel des avoirs des oligarques russes a notamment des conséquences directes en raison de « *l'arrêt de certains travaux commandés* » à Saint-Barth. « *L'impact notable sur les travaux engagés, le paiement des commandes effectuées et la rémunération des personnels sollicités* », précise la Chambre.



5 mai 2022



JSB - n°1471

Une aide aux entreprises pour diminuer le coût du fret

Depuis le début de la crise sanitaire, les coûts de transport ont considérablement augmenté. Particulièrement pour les entreprises de Saint-Barthélemy qui importent leurs produits et leurs matières premières. Une situation qui ne s'arrange guère depuis le début de l'invasion des troupes russes en Ukraine. Consciente des difficultés rencontrées localement, la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) informe les entreprises implantées sur le territoire qu'il existe une possibilité, « sous certaines conditions », de bénéficier d'une aide destinée à diminuer les coûts du fret.

« *Cette aide s'inscrit dans le régime cadre de soutien au fret du transport de marchandises et est détaillée dans l'arrêté préfectoral (N°2022 092/PREF/SG/SFEPCCR) du 14 avril 2022* », explique la direction de la Cem. Les conditions d'éligibilité à l'aide au fret sont très strictes. Elles varient si les marchandises visées sont des matières premières, des déchets, ou autres. La demande de subvention à remplir est accessible en ligne (<http://www.saint-barth-saint-martin.gouv.fr/>). La date limite de dépôt des dossiers est le 1er septembre 2022.

Pour obtenir plus de renseignements, la Cem invite les entrepreneurs à entrer en contact avec Maité Cohen (05.90.27.12.55 ou maite.cohen@cemstbarth.com).



5 mai 2022



JSB - n°1471



La CEM



19 mai 2022



JSB - n°1473

JSB - 19 mai 2022 - n°1473

En bref

Marchés publics : la Cem « a un rôle a jouer »

La semaine dernière, la Collectivité et la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) ont reçu Gérald Lecat, spécialiste en assistance à maîtrise d'ouvrage et dans les procédures d'attribution des marchés publics aux entreprises. « *Beaucoup de commandes publiques vont être lancées et il faut former les entreprises sinon ces marchés vont leur échapper* », explique Gérald Lecat.

Pour les professionnels de certains secteurs d'activité, comme le BTP (bâtiment et travaux publics), répondre à ces appels d'offres est une habitude. Pour d'autres, en revanche, un travail d'appréhension des étapes formatives doit être mené. D'autant que, comme le remarque Gérald Lecat : « *Sur le nombre de marchés lancés avant la fin de l'année, aucun opérateur local ne s'est positionné. Certains préfèrent ne pas répondre, d'autres pensent que les dés sont pipés et que ce n'est pas la peine de répondre ou manquent tout simplement d'informations.* » Il précise : « *Aujourd'hui, on lance les marchés sur quatre ans. Parfois, c'est un peu long pour être payé avec les opérateurs publics, c'est vrai. Mais on finit toujours par être payé.* »

Dans les autres territoires, ce sont les chambres consulaires qui ont pour mission d'informer les entreprises des procédures à suivre pour postuler. C'est la raison pour laquelle la Cem s'est penchée sur le sujet. « *C'est une nouvelle problématique et nous avons un rôle à jouer*, assure le directeur de la Cem, Thierry Gréaux. *Certains appels à concurrence se font au niveau européen, parfois au détriment des entreprises locales. Il est donc important de les remettre dans la course.* » Une démarche qui passe également par un suivi scrupuleux des procédures réglementaires. Sur ce point, Gérald Lecat l'affirme, « *tout est en train de se remettre dans les clous* ». Quant au document imprimé qui permet de répondre aux appels d'offres d'une commande publique, le spécialiste le répète : « *Il est impressionnant mais il n'y a rien dedans ! Il est très simple à remplir.* » Reste désormais à mieux informer les entreprises et à les aiguiller, si nécessaire.



Lancement du site internet



LA CEM



Le 16 juin 2022



JSB - n°1477

JSB - 16 juin 2022 - n° 1477

ACTUALITÉS 9

194 entreprises créées à Saint-Barth en 2021

La Chambre économique multiprofessionnelle publie son rapport d'activité annuel dans lequel elle regroupe toutes les données liées à la vie économique, à ses propres initiatives ainsi qu'aux formations dispensées sur l'île.



L'équipe de la Chambre économique multiprofessionnelle en cette année 2022.

Après avoir surmonté plus de deux années de conflits et d'imbroglios internes, la Chambre économique multiprofessionnelle a repris le fil de ses missions. Un fonctionnement à la fois plus dynamique et plus transparent qui est notamment lié à la présidence de Thomas Gréaux et à l'arrivée de Thierry Gréaux au poste de directeur. « Une réorganisation concertée des services a permis de concentrer les agents sur des axes de compétences, avec une montée en puissance assurée par de la formation », confirme le président en préambule du rapport d'activité de la CEM.

double en appels téléphoniques ». La répartition par tranche d'âge montre que la majorité des entreprises de l'île ont des dirigeants âgés de 50 à 54 ans. Les patrons de 40 à 49 ans et de 55 à 59 suivent, puis les trentenaires. Les plus jeunes, de 24 à 29 ans, sont moins nombreux que les sexagénaires à la tête d'une société. Tous secteurs confondus, la répartition entre les femmes (33%) et les hommes (67%) est, sans grande surprise, inégale.

Année record pour la formation

En 2021, la CEM a organisé 71 sessions de formation dans une dizaine de secteurs (gestion, immobilier, bâtiment, santé, hôtellerie et restauration, pêche, droit...). 616 personnes ont participé à ces séances au cours desquelles 847 heures de formation ont été dispensées. « Le Centre de formation de la CEM enregistre en 2021 son année record en termes d'activité avec 78% d'augmentation du nombre de sessions de formation par rapport à 2020 (seulement 40) », se félicite la direction de la Chambre. De plus, le nombre de stagiaire affiche une hausse de... 96% avec 616 participants contre 313 en 2020.

puissance assurée par de la formation », confirme le président en préambule du rapport d'activité de la CEM pour l'année 2021. Un document qui vient illustrer l'énergie nouvelle qui anime la Chambre depuis un an.

La CEM y rappelle évidemment ses différentes missions telles que l'aide à la recherche de financement, l'accompagnement de projets, le conseil et l'assistance aux entreprises... Mais l'intérêt du rapport est bien de plonger dans le bilan économique de l'île lors des douze mois de l'année 2021. Il y est notamment précisé que Saint-Barthélemy a vu naître 194 entreprises l'année passée. Dans des secteurs aussi variés que l'artisanat (71), le commerce (132) ou l'agriculture (2). « Les secteurs privilégiés sont la prestation de services, notamment les petits travaux du bâtiment, le management de villa, les activités de nettoyage et la vente d'accessoires et de vêtements », précise la Chambre qui souligne que l'accessibilité plus importante du greffe de Basse-Terre a permis un raccourcissement des délais de traitement des dossiers. « L'utilisation régulière par quelques mandataires, cabinets de conseils ou d'expertise de la plateforme Infogreffe a conduit à une fréquentation moins importante que les années précédentes », précise la CEM, qui continue de recevoir plus d'un millier de visites annuelles « et plus du

Année record pour la formation

Par ailleurs, avec un total de 85 cartes professionnelles autorisant l'exercice des activités immobilières, le secteur de l'immobilier est toujours attractif. « C'est un engouement national pour ce secteur (le nombre d'agents immobiliers a augmenté de 50% en cinq ans sur l'ensemble du territoire national), également mesurable sur l'île de Saint-Barthélemy », remarque la CEM qui appuie son observation sur une quinzaine de nouvelles demandes de cartes immobilières, « dont dix validées », et le renouvellement d'une quinzaine de cartes immobilières enregistrées. « De nombreuses questions sont régulièrement posées sur les modalités d'obtention des cartes d'agents immobiliers, la réglementation et les modalités d'exercice de l'activité », affirme la Chambre.

LA CEM OUVRE SON SITE INTERNET

Depuis le mardi 14 juin, la chambre économique multiprofessionnelle dispose de son propre site internet (www.cemst-barth.com). « Ce nouveau site a été conçu pour répondre aux attentes et aux exigences toujours grandissantes des professionnels de l'île, explique la Chambre. Vous y trouverez les dernières actualités, des informations pratiques concernant les entreprises et les formations disponibles. »

UNE RÉUNION DE L'IDOM

Dans le cadre du renforcement de sa présence, l'agence de l'Idom Guadeloupe organise une réunion d'information sur ses différentes activités « entreprises », notamment la cotation et la médiation du crédit, le mercredi 22 juin de 17 heures à 19h30 à la salle de la capitainerie à Gustavia.

Chambre. De plus, le nombre de stagiaire affiche une hausse de... 96% avec 616 participants contre 313 en 2020. Enfin, le nombre d'heures a augmenté de 63% (847 contre 519 en 2020). Tout cela a évidemment entraîné une hausse des dépenses par rapport à l'exercice précédent. Celle-ci s'affiche à 77% puisque le Centre de formation a investi 160.083 euros en 2021 contre 90.198 en 2020.

Pour 2022, les objectifs de la CEM sont nombreux. Thomas Gréaux les résume en évoquant la consolidation des compétences des équipes, le développement de nouvelles offres de service et de formation, la structuration des filières de la pêche et de l'agriculture ainsi que la création d'un éco-label Saint-Barth. Sans oublier le développement du nouveau site internet de la chambre (lire ci-dessous).

LE 14 JUIN 2022

DÉCOUVREZ

NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

WWW.CEMSTBARTH.COM

59 RUE SAMUEL FAHLBERG - GUSTAVIA
97133 SAINT-BARTHÉLEMY
05 90 27 12 55

cem
CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFSSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

Entreprises

Un recensement consulaire compliqué

Depuis le début du mois de juillet, la Chambre économique multiprofessionnelle a lancé un recensement des entreprises de l'île. Une démarche qui a pour principal objectif de permettre à la Cem de disposer d'un fichier consulaire complet et à jour. Ce qui n'est pas le cas depuis de nombreuses années. De fait, lorsque la Chambre essaye de « toucher » par courriel l'ensemble des entreprises de l'île, soit environ 6.500 sociétés, elle n'est en mesure d'en contacter qu'environ 2.300. « *Le fichier existe depuis longtemps mais sa mise à jour n'est pas simple dans la mesure où les entreprises ne nous donnent pas toujours leurs données* », explique la direction de la Cem.

Ce recensement, qui n'est toutefois pas obligatoire pour les entreprises, doit donc permettre à la Chambre d'étoffer ses rapports avec les entrepreneurs de l'île. « *Notre idée n'est pas de mettre la corde au cou des gens* », précise la direction. Au 11 juillet, seules 70 entreprises s'étaient manifestées. Comme la chambre économique de Saint-Martin, qui a tenté l'expérience du recensement précédemment, la Cem risque de ne recevoir que peu de retours de la part de sa cible.



Recensement des entreprises



13 juillet 2022



JSB - n°1481

Le Fonds de tourisme durable de l'Ademe profite aux hôtels

Trois établissements hôteliers de Saint-Barth ont su profiter du Fonds de tourisme durable mis à leur disposition par l'Ademe, et relayé localement par la chambre économique multiprofessionnelle, afin de financer des aménagements plus respectueux de l'environnement.

S'ils restent discrets quant au montant de l'aide dont ils ont bénéficié de la part de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les représentants des trois hôtels qui ont répondu à l'appel de la Chambre économique multiprofessionnelle ne cachent pas leur satisfaction. En effet, grâce au Fonds de tourisme durable de l'Ademe, ils ont pu respectivement couvrir 67%, 49% et 28% de la somme nécessaire à l'installation de nouveaux aménagements dans leur établissement.

Le Fonds de tourisme durable permet aux restaurateurs et hébergeurs, de s'engager dans la transition écologique en les soutenant dans la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit et de financement d'investissement. Les rayons d'actions principalement ciblés sont



Les Dames (en avant) chargées de mission pour le développement

Détenteur du label Green Globe, l'établissement est soumis aux exigences qui en découlent. « Nous devons réduire notre consommation en électricité et en eau de 2% chaque année », précise Renaud Buisson, le directeur technique. Sous peine de perdre le fameux label. « On a profité de l'aide de l'Ademe pour investir dans des fontaines à eau zéro kilomètre, explique Renaud Buisson. Nous avons déjà nos propres consignes pour nos bouteilles d'eau en verre. On va également placer des filtres UV sur les baies vitrées des chambres pour réduire la consommation des climatiseurs. »

Sur la question de la transition écologique, les représentants des trois établissements l'assurent, ils sont « sur la même longueur d'onde ». Rappelé à l'ordre par la précédente majorité territoriale au sujet de son système d'as-



Lise Perrin



8 septembre 2022



JSB - n°1484

L'hôtel-école, une formation professionnelle pour les jeunes de Saint-Barthélemy

La Chambre économique multiprofessionnelle, l'Umih et le Rosewood Guanahani proposent une nouvelle structure d'apprentissage professionnel aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration destinée aux jeunes de Saint-Barth âgé de 15 ans minimum.

Parmi les branches professionnelles qui expriment régulièrement des inquiétudes quant au manque de personnels qualifiés, l'hôtellerie et la restauration figurent presque au premier rang. À Saint-Barthélemy plus qu'ailleurs, compte tenu du degré d'exigence élevé que réclame la clientèle de l'île, cette réalité n'est pas sans poser de nombreuses difficultés. Parallèlement, une partie de la jeunesse de Saint-Barth qui n'a pas nécessairement l'envie de quitter l'île pour ses études ne dispose que de peu de solutions. C'est la raison pour laquelle, depuis des mois, la Chambre économique multiprofessionnelle s'efforce de développer un réseau de formations afin d'offrir des options à cette partie de la jeunesse. Mais également pour répondre aux demandes fréquentes des professionnels qui voient un intérêt évident à accueillir des jeunes qui auraient été instruits sur l'île. Aussi, la nouvelle formation présentée en fin de semaine dernière par la Cem ne devrait pas manquer d'éveiller la curiosité de candidats potentiels.

Cinq formations diplômantes

En effet, la Chambre a mis en place, en partenariat avec

l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) et l'établissement Rosewood Guanahani, une nouvelle structure d'apprentissage entièrement dédiée aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Accessible à partir de l'âge de 15 ans (et sans limite d'âge), cette formation se veut adaptée aussi bien à des jeunes qui sortent du système scolaire qu'à des adultes en phase de reconversion. Pour l'heure, cinq certifications de qualification professionnelle (CQP) sont proposées : serveur, barman, commis de cuisine, réceptionniste et employés d'étage.

Grégory Guérot, chargé de développement du centre de formation et contrôleur de gestion au sein de la Cem, explique le principe de cette formation : « Un jeune souhaite suivre un CQP serveur. Il va débiter par cinq semaines de formation intensive, avec une partie théorique, et une partie pratique qui aura lieu dans les locaux du Guanahani. Le jeune sera formé et accompagné par des formateurs professionnels de l'Umih. Il suivra différents modules sur un total de 175 heures. »

À la suite de cette formation de cinq semaines, le partici-



Manon Comte, adjointe à la direction des ressources humaines au Rosewood Guanahani, Catherine Gombart de l'Umih, Grégory Guérot de la Cem, Martein Van Wagenberg, directeur général du Rosewood Guanahani, et Mélissa Lake, élu territoriale.

pant se tournera vers son entreprise, sous le statut de salarié et nanti d'un contrat de professionnalisation. Ce contrat durera encore cinq mois. Il sera accompagné par son tuteur dans l'entreprise et par les équipes de la Cem et de l'Umih. Durant cette période de six mois, le stagiaire sera rémunéré par son entreprise, au titre de son contrat. Par exemple, un jeune de moins de 21 ans percevra 923 euros par mois. À la

fin, il se verra remettre, en cas de réussite à l'examen, un diplôme reconnu par l'Etat et par la branche hôtellerie-restauration.

« Qui peut le plus, peut le moins »

« C'est un projet sur lequel on travaille depuis longtemps, remarque Grégory Guérot. L'objectif est d'atteindre trente diplômés dans l'année. » Catherine Gombart, déléguée régionale pour les

Antilles-Guyane de l'Umih, insiste sur la notion de « flexibilité » et ajoute : « Pour intégrer une formation, le plus important, c'est l'envie. Elle est faite pour les habitants de Saint-Barth et nous garantissons la même qualité que partout ailleurs. » Sans doute même d'un niveau supérieur. « C'est la branche professionnelle qui a fait le choix du Guanahani, explique Catherine Gombart. Car qui peut le plus, peut le moins. Donc,

bénéficier d'une formation dans un établissement cinq étoiles permet d'être prêt à travailler partout ailleurs. Ce sont des formations au meilleur niveau. » En français et en anglais, pour la simple et bonne raison qu'il faut pouvoir répondre aux demandes de la clientèle.

Pour Martein Van Wagenberg, le directeur général du Rosewood Guanahani, la création de cette formation et l'implication de son établissement découlent d'une volonté de s'intégrer encore davantage dans la communauté de l'île. « Le Guanahani est une petite institution à Saint-Barth, explique-t-il. Or, on a une problématique de ces jeunes qui doivent partir pour étudier. Alors si on peut offrir d'autres solutions... Il faut aussi que les jeunes comprennent toutes les possibilités qui leur sont offertes dans l'hôtellerie. Ce n'est pas toujours glamour, on doit travailler dur mais on a des retours immédiats, on y fait des rencontres formidables et ça donne beaucoup d'opportunités. »

Pour postuler, il suffit de se rapprocher des services de la Cem. Par téléphone (05.90.27.12.55.) ou par courriel (contact@cemstbarth.com).



L'hôtel-école



06 octobre 2022



JSB - n°1488



Formation taxi



13 octobre 2022



JSB - n°1489

JSB - 13 octobre 2022 - n°1489

Un examen adapté pour l'obtention d'une licence de taxi

Lors du conseil territorial du jeudi 6 octobre, les élus ont voté des mesures destinées à adapter l'examen d'obtention d'une licence de chauffeur de taxi aux particularités et exigences de Saint-Barthélemy. Notamment en mettant l'accent sur la maîtrise de la langue anglaise et la connaissance de l'île.

Depuis 2018, plus aucune session d'examen destinée à obtenir une licence de taxi n'a été organisée pour Saint-Barthélemy. La faute à un changement législation dans l'organisation des épreuves. Jeudi 6 octobre, les élus du conseil territorial ont donc été invités à se pencher sur cette question dans le cadre d'une délibération qui portait sur la modification de la réglementation du « transport individuel professionnel de personnes ». Des échanges que des représentants de l'association des chauffeurs de taxi de Saint-Barth ont suivi avec attention.

Pour résumer la situation, depuis que l'examen des conducteurs de taxi a été



Les élus de la Collectivité ont voté à la majorité une adaptation de la réglementation pour l'examen d'obtention d'une licence de chauffeur de taxi. ©Photo d'archives

ADOPTION DE TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS

Egalement inscrite à l'ordre du jour du conseil territorial, une délibération qui concerne une remise de dette (lire JSB 1488) suite au naufrage d'un voilier dans la baie de Colombier en 2021, après un incendie. Une dette liée au coût de l'enlèvement de l'épave, d'un montant de 20.220 euros. La Collectivité a décidé de la réduire de moitié. Le point a été adopté à la majorité. Quatre élus de l'opposition se sont abstenus, Micheline Jacques et Caroline Maurel ont voté contre. La modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement a été adoptée à l'unanimité, tout



6 octobre 2022



JSB - n°1488

Des projets pour impliquer les producteurs locaux

Une réunion d'information à l'attention des agriculteurs et producteurs locaux a été organisée hier, mercredi 5 octobre, en l'hôtel de la Collectivité. L'objectif était de présenter des projets aux professionnels afin de savoir s'ils étaient prêts à s'y engager. Présidée par Marie-Hélène Bernier, première vice-présidente de la Collectivité chargée des Affaires scolaires, la réunion a rassemblé de nombreux participants. Certes, seuls trois des quinze agriculteurs déclarés auprès des services de la Chambre économique multiprofessionnelle étaient présents, mais le directeur de la Cem, le président du Comité des pêches, le responsable de la cantine, des parents d'élèves et des directeurs d'établissements scolaires avaient répondu présents.



La première proposition consiste en l'introduction dans les écoles de différents projets pédagogiques autour de la découverte des plantes, des légumes etc. La deuxième, basée sur les difficultés financières rencontrées par les agriculteurs et producteurs locaux, est de leur proposer des terrains cultivables plus grands afin qu'ils puissent accroître leur production. « Ça pourrait nous permettre de produire plus pour alimenter la cantine scolaire, par exemple, mais ça pourrait aussi être un lieu pédagogique pour les écoles », se réjouit un producteur. « On est là pour cadrer l'évolution de l'agriculture », a tenu à préciser Marie-Hélène Bernier. Le débat a ensuite rapidement évolué vers les produits proposés à la cantine scolaire et les différentes options possibles pour en améliorer le contenu. Une prise de contact qui s'est avérée concluante, en somme.



27 octobre 2022



JSB - n°1491

JSB - 27 octobre 2022 - n°1491

ACTUALITÉS 3

L'association des agriculteurs de Saint-Barth est née

Une nouvelle structure destinée à réunir les agriculteurs de l'île a été officiellement créée le jeudi 20 octobre, sous l'impulsion de la Chambre économique multiprofessionnelle et avec le soutien de la Collectivité territoriale.

Plus qu'un projet, il s'agissait davantage d'une idée. Elle a fait l'objet de réflexions et de concertations depuis de nombreux mois pour finalement aboutir, jeudi 20 octobre, à la signature d'une nouvelle structure : l'association pour les agriculteurs de Saint-Barthélemy (Apag SBH). Certes, ils ne sont, pour l'heure, que très peu nombreux. De fait, ils ne sont que trois à avoir adhéré à l'organisme pour le moment. Mais le nombre importe peu car l'objectif n'est pas de réarranger sur les chapeaux de roue mais plutôt de poser les bases d'un développement raisonné.

Ils sont donc trois à s'être d'ores et déjà engagés dans l'aventure lors de la première assemblée générale constitutive de l'association, le jeudi 20 octobre dans les locaux de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) : Marianne Laplace, élue présidente, Nadine Malespine, secrétaire, et Rudy Laplace, trésorier. La Cem travaille depuis de nombreux mois, avec le soutien de la collectivité territoriale, à la création d'une structure destinée à regrouper les agriculteurs. Comme elle l'a précédemment fait pour les pêcheurs qui, par la voix du président du Comité des pêches, Jor-



Thomas Gréaux (à g.), président de la Cem, aux côtés de Nadine Malespine, Marianne Laplace et Rudy Laplace le jeudi 20 octobre juste après avoir entériné la création de l'association pour les agriculteurs de Saint-Barth.

dan Laplace, a encouragé les terriens à suivre leur exemple. « Saisissez votre chance, a ainsi lancé Jordan Laplace aux agriculteurs lors d'une précédente réunion. On a la chance aujourd'hui d'avoir des gens qui nous écoutent. On l'a fait il y a un an. Avant, c'était la guerre, on était chacun dans son coin. Etre un groupe, c'est très positif, je l'ai compris. » D'évidence, le message est passé.

De prime abord, une telle structure peut apparaître

comme dérisoire, compte tenu du peu de professionnels actifs sur l'île et de la rareté des terrains à la fois disponibles et cultivables. Mais il s'agit précisément de l'une des propositions formulées par la Collectivité lors de la réunion publique de concertation organisée il y a plusieurs semaines : celle de trouver un ou des terrains accessibles, cultivables et surtout plus vastes que ceux qu'ils occupent actuellement. De plus, le directeur de la Cem, Thierry Gréaux, insiste

quant à la volonté de la Chambre et de la Collectivité de « développer efficacement la filière » dans les années à venir. Un projet qui a, par ailleurs, éveillé l'attention du délégué interministériel à la transformation agricole en Outre-mer, Arnaud Martrenchard, lors d'une rencontre avec le directeur de la Cem à

l'occasion du dernier Salon de l'Agriculture à Paris. M. Martrenchard a depuis passé le mot à Yousni Hannachi, le responsable du service instances et réseau agriculture d'Outre-mer au sein de la direction générale des Chambres d'agriculture de France. Deux hommes qui entendent suivre de près le projet agricole de Saint-Barth. « On va d'ailleurs leur transmettre le plan d'action pour qu'ils puissent nous accompagner », assure Thierry Gréaux, qui précise que l'association est également ouverte aux éleveurs. En attendant, c'est nouvelle équipe constituée de l'association qui va entamer ses travaux.

« On a tous quelque chose à apporter »

Première présidente de l'Apag de Saint-Barth, Marianne Laplace envisage cette mission comme un « gros défi ». Elle explique : « Je n'ai jamais fait partie d'une association et ça va représenter beaucoup de travail en plus. Mais je pense que c'est important et néces-

saire car on a tous quelque chose à apporter. Nous ne sommes pas nombreux et on a tous les mêmes difficultés : la sécheresse, les maladies, le coût des loyers, de l'eau... Alors notre idée est de se réunir et de trouver ensemble des solutions pour travailler avec plus de facilité et pour durer. Et puis nous sommes écoutés par la Cem et la Collectivité. Notre objectif est de proposer des produits locaux frais ou transformés de qualité, ce qui est déjà le cas, et aussi de développer des projets pédagogiques. » L'un des principaux manques, selon la nouvelle présidente, est de disposer d'un espace de vente spécifique. « Un endroit où réunir les produits de la pêche, de l'élevage, de la terre et aussi de l'artisanat, détaille-t-elle. Avoir un espace comme celui-là, ce serait bien. » Un projet parmi de nombreux autres. Ce jeudi, l'Apag SBH va tenir sa première réunion de bureau. Avec plusieurs thématiques inscrites à l'ordre du jour, dont la question de la mise à disposition de terrains.





La CEM



17 novembre 2022



JSB - n°1494

JSB - 17 novembre 2022 - n° 1494

Deux journées de rencontres avec le greffier de Basse-Terre

Les 14 et 15 novembre, le greffier associé des tribunaux de commerce de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre, Maître Romain Bouzid, a répondu à l'invitation de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) de Saint-Barthélemy. Accompagné de ses collaboratrices, Maître Bouzid a enchaîné les réunions de travail et d'information avec les professionnels avant de s'entretenir avec le président de la Collectivité territoriale. « Nous avons pu évoquer l'opportunité, ou non, d'installer un greffe local à Saint-Barth, mais aussi la question de l'adressage pour lequel nous allons mener une opération en début d'année prochaine, résume Xavier Lédée. Bénéficier d'un fichier à jour des entreprises nous est utile pour la taxation locale mais aussi pour communiquer davantage avec les SCI. » Experts comptables, avocats, notaires et comptables sont venus à la rencontre de Maître Bouzid lors d'une réunion organisée dans la salle



Maître Romain Bouzid, greffier des tribunaux de commerce de Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, a animé une réunion avec des socio-professionnels, lundi dernier à Saint-Barth.

du conseil de la Collectivité. Pour une présentation du statut et des missions du greffe, mais également pour identifier les difficultés rencontrées par les professionnels, évoquer les enjeux légaux et commerciaux des sociétés domiciliées à Saint-Barth, consolider le cadre de travail entre le greffe et la Cem. « La rencontre a été très favorable car elle a permis de mettre les choses au

clair, explique le greffier. Cela m'a permis de mieux comprendre les spécificités de l'île, qui est un territoire très dynamique. » Pour Maître Bouzid, il s'est également agi de revenir dans le détail sur les procédures de radiation d'office des entreprises et l'importance pour leur dirigeant de consulter régulièrement leur Kbis en ligne. « Cela permet d'avoir une visibilité »,

insiste le greffier. Et ainsi éviter d'apprendre, particulièrement pour les sociétés mal ou pas adressées, que celles-ci font ou ont fait l'objet d'une radiation. Selon le président de la Collectivité, un représentant du greffe du tribunal de commerce pourrait revenir de manière régulière - sans doute chaque trimestre - à Saint-Barth.

La Cem veut redorer l'image de l'apprentissage

La Chambre économique multiprofessionnelle poursuit son travail de revalorisation des filières professionnelles, en partenariat étroit avec le Centre d'apprentissage polyvalent du collège Mireille Choisy.

Si il est un établissement scolaire qui tourne à plein régime, c'est sans nul doute le Centre d'apprentissage polyvalent de Saint-Barth. En cette nouvelle « année scolaire », les apprentis sont au nombre de 40 et suivent 22 formations. Un système quasiment « à la carte » qui est, comme le souligne le directeur de la Chambre économique multiprofessionnelle, Thierry Gréaux, « unique en France ». Et ce n'est pas sans satisfaction que la Cem effectue ce constat, puisqu'elle consacre une grande partie de son énergie à redonner ses lettres de noblesse à la formation professionnelle sur l'île. Notamment en s'efforçant de sensibiliser les entreprises locales à l'accueil des apprentis. Cette année, à l'heure de trouver une entreprise pour son apprenti, le CAPSBH ne rencontre de difficulté que dans une seule filière : l'esthétique. « Les esthéticiennes ne veulent pas mettre leur cliente dans les mains d'une apprentie », regrette Thierry Gréaux. Une situation qui devrait certainement évoluer favorablement. « Pour l'entreprise, l'apprentissage



Le Centre d'apprentissage polyvalent de Saint-Barth accueille cette année 40 apprentis qui suivent 22 formations.

représente un coût zéro, insiste le directeur de la Cem. De plus, les apprentis restent très souvent dans l'entreprise après leur formation. Ça demande de l'énergie pour le personnel, mais c'est très valorisant. » La Cem, comme les responsables du Centre d'apprentissage, remarquent toutefois que les entreprises de l'île jouent parfaitement le jeu. Ce qui permet au Centre d'apprentissage de développer son offre de formations. Depuis la rentrée, des apprentissages au métier d'électricien ou d'entretien des bateaux de plaisance sont

accessibles et suivis. « Tout ça est nouveau, insiste Myrtille Husson, coordinatrice de l'organisme. La Cem permet une mise en relation entre les apprentis et les entreprises. » Pour l'heure, les formations les plus sollicitées sont le bac pro commerce, le CAP petite enfance et le CAP cuisine. Les apprentis travaillent en suivant un rythme en alternance. Une - parfois deux - semaine de cours par mois et le reste du temps en entreprise. « Ça leur permet de découvrir leur métier et d'asseoir leur formation », souligne Myrtille Husson. Un élève peut intégrer le Centre

d'apprentissage à 15 ans, dès qu'il a terminé le collège. Le CAPSBH bénéficie de conventions avec des lycées de Guadeloupe qui permettent aux apprentis de s'y rendre et ainsi profiter de structures qui n'existent pas à Saint-Barth. Une fois encore, c'est du cas par cas. « Pour chaque demande, on étudie la possibilité de mettre en place la formation, explique la principale du collège Mireille Choisy, Emmanuelle Dubois. Si la réponse est négative, c'est vraiment que l'on n'a pas trouvé de formateur. » Un cas de figure des plus rares.



La FEDOM



24 novembre 2022



JSB - n°1495

JSB - 24 novembre 2022 - n°1495

En bref

Le président de la Fedom de passage à Saint-Barth



Le président de la Fedom, Hervé Mariton (3e à gauche) effectue une visite de deux jours à Saint-Barth.

Hervé Mariton, ancien ministre des Outre-mer dans le gouvernement de Dominique de Villepin en 2007 (pendant moins de deux mois) et désormais président de la Fedom (Fédération des entreprises des outre-mer), est arrivé hier, mercredi 23 novembre à Saint-Barthélemy. Un séjour éclair puisqu'il repart dès aujourd'hui. Toutefois, Hervé Mariton a profité de son passage pour effectuer quelques visites (Usine Paprec, centrale EDF...) en compagnie du président et du directeur de la Chambre économique multiprofessionnelle, Thomas et Thierry Gréaux. « La Fedom est attentive à encourager et accompagner les projets ultramarins, a expliqué le président de la Fédération. C'est donc mon rôle de rencontrer les acteurs sur le terrain. » Hervé Mariton a souligné la particularité et la réussite de l'île. « Saint-Barthélemy est une jolie success-story pour les outre-mer, a-t-il déclaré. Le PIB (produit intérieur brut, ndlr) n'est pas suffisamment marchand et trop lié aux administrations dans la plupart des territoires d'outre-mer. Ce n'est pas le cas à Saint-Barth, dont la situation est enviable et où les équilibres publics se portent bien. » Il souligne toutefois que, dans cette position, c'est à l'avenir qu'il faut songer. « Aux enjeux du développement dura-

ble, par exemple, lance-t-il. Il faut préparer l'avenir. Pour cela, le rôle de la Fedom est d'apporter des conseils, accompagner les projets. Saint-Barth dispose d'une économie solide et, par définition, bien plus durable qu'une économie fragile. Quand on est bon, l'enjeu est d'être encore meilleur. Et sur les enjeux du monde d'aujourd'hui, Saint-Barth n'est pas sur une autre planète. »

L'ancien ministre doit évidemment rencontrer le président de la Collectivité. « La visite de la Fedom à Saint-Barthélemy vient renforcer l'action de la Cem, assure le président de la Chambre, Thomas Gréaux. La Cem est très active au sein de la Fedom, grâce à de nombreuses participations. Notamment sur des dossiers de transition énergétique et écologique ou l'obtention d'éco-labels. »

Des élus mahorais à Saint-Barth

Dans la plus officielle discrétion, plusieurs élus de Mayotte ont effectué une visite à Saint-Barthélemy en fin de semaine dernière. Samedi 19 novembre, en marge du Piteà Day et après un séjour en Martinique lors du congrès de l'association des communes et collectivités d'outre-mer, ils ont rencontré divers élus de la Collectivité territoriale. La délégation a notamment visité l'usine de traitement des déchets de Paprec avant de repartir pour Paris et assister au congrès des maires de France. La 104e édition de cette manifestation au cours de laquelle ils ont sans doute eu l'occasion de faire connaissance avec un autre élu de Saint-Barth, Maxime Desouches. En effet, le 4e vice-président de la Collectivité a représenté le président Xavier Lédée en cette occasion.

Interdiction de remplir les citernes avec l'eau de ville

La Collectivité territoriale a pris un arrêté qui interdit de manière temporaire, entre le 1er décembre 2022 et le 15 avril 2023, d'utiliser l'eau provenant du réseau public pour remplir les citernes. « L'eau provenant du réseau d'eau potable public doit être réservée temporairement et en priorité à la satisfaction des besoins de l'alimentation humaine, à l'hygiène et à la salubrité », est-il précisé dans le document. A partir du 1er décembre, il sera donc interdit, de 6 à 22 heures, de remplir les citernes mais également les piscines.



Thomas Gréaux et la CEM



novembre 2022



Tropical - 2023



Une conversation avec Thomas Gréaux

Président de la CEM (Chambre Economique Multi professionnelle)

Reconnaisant que la CEM est un organisme important pour le monde économique de l'île, Jean-Jacques Rigaud a rencontré Thomas Gréaux pour Tropical Magazine et lui a posé quelques questions.

JJR: Etant originaire de l'île, quel a été, en résumé, votre parcours ?

TG : Je me présente, Thomas GREAUX, j'ai 30 ans et je suis de l'Anse des Cayes. En 2014, je suis diplômé de l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Cachan et j'ai créé mon bureau d'études (BET) à Saint-Barthélemy en début 2016.

JJR: Parlez-nous du début de votre activité et de votre profession actuelle.

TG : A l'âge de 25 ans, j'ai créé mon Bureau d'Etudes Techniques qui est aujourd'hui un acteur local de la construction sur l'île de Saint-Barthélemy.

JJR: En tant que président de la CEM, quelle est votre approche de cette fonction à haute responsabilité, et quels sont vos objectifs prioritaires pour ce mandat qui se termine en 2025 ?

TG : J'ai été élu Président de la CEM St Barth en mai 2020, en pleine crise du COVID. Cette crise n'a toutefois pas entamé mon enthousiasme. Avec les élus de la CEM, toujours à l'écoute du milieu socio-professionnel, nous avons pu bâtir un plan d'action pour les prochaines années pour gérer les adaptations et porter les innovations nécessaires :

- Développer les nouvelles offres de services de la CEM.
- Promouvoir la philosophie du consommateur local.
- Structurer les filières pêche et agricole à Saint-Barthélemy.
- Développer une économie éco-responsable.

Nous souhaitons dynamiser l'économie locale avec tous ces projets. Je précise que tous nos projets nécessitent une réelle volonté politique et le concours actif des acteurs économiques locaux.

Après mon élection, je me suis donné le temps nécessaire pour trouver un équilibre entre ma fonction de Président de la CEM et mon activité professionnelle afin d'avoir plus de disponibilité et pouvoir conduire de telles stratégies. Pour cela il faut s'intéresser à ce qui a été fait, connaître les données pratiques et s'imprégner d'une ambiance en connaissant les salariés.

Cela a été ma vision première quand je me suis présenté à la Présidence de la CEM.

JJR: Mis à part votre activité de chef d'entreprise et de président de la CEM, quelles sont vos passions et activités de loisir sur l'île ?

TG : Tout d'abord, je suis un amoureux de la mer car j'ai eu la chance de vivre au bord de la mer depuis tout petit. Je m'y sens bien. Je pratique la plongée en apnée et toutes activités nautiques. Je suis aussi un passionné de cuisine et en tant que pêcheur amateur, je me régale à cuisiner ma pêche du jour.

Infos complémentaires dans le JSB n°1379 du 10/06/2020 www.journaldesaintbarth.com



De gauche à droite / From left to right : Grégory Guerot, Lisa Perrin, Virginie Abarnelle, Georgette Laplace, Stéphanie Lédée, Thierry Gréaux, Camille Cros, Swan Guibaud, Maïté Cohen

A Conversation with Thomas Gréaux

Chairman of the CEM,
St Barts' Multi-Professional Economic Chamber of Trade

The CEM is undoubtedly the leading organization in St Barts' economy. Jean-Jacques Rigaud of Tropical Magazine met its chairman Thomas Gréaux and asked him some questions.

JJR: We know that you are a native St Barth, but would you like to tell us something about your career path?

TG : I am 30 years old and was born in Anse des Cayes. In 2014, I graduated from the Construction Engineering College in Cachan (Paris) and founded my design agency (BET) once back in St Barts in early 2016.

JJR: How did you start out and what is your current occupation?

TG : At the age of 25, I created my own technical design agency which is now a local player in St Barts' construction industry.

JJR: Chairman of the CEM is a position of great responsibility, can you tell us a little about it and also explain the priorities of your mandate, due to last until 2025.

TG : I was elected as Chairman of the St Barts CEM in May 2020, in the midst of the COVID crisis. However, this crisis did not dampen my enthusiasm. Together with the other elected officials of the CEM, we were able to put together an action plan for the next few years, implement numerous innovations, adapt to current concerns and continue to listen to fellow professionals.

We have:

- developed new CEM services,
 - promoted local consumption,
 - contributed to the restructuring of St Barts' fishing and agricultural sector,
 - promoted an economic model of eco-responsibility.
- The aim of all these projects is to boost the local economy. I would like to point out that all our projects require true engagement and the active participation of local economic actors.

After my election, I gave myself the necessary time to balance my role as chairman of the CEM with my role as a professional in order to set aside more time for the CEM and to be able to guide such strategies. To do this, you have to be interested in what has already been achieved, study and manage the data and get a feel for the dynamics of the situation by getting to know the employees. This was my initial vision when I ran for chair of the CEM.

JJR: Your activity as an entrepreneur and the chairmanship of the CEM aside, what are your passions and leisure activities on the island?

TG : First of all, I'm in love with the sea because I had the good fortune to live by the sea since I was a child. I feel good about it. I practice snorkeling and all aquatic activities. I am also a passionate cook and as an amateur fisherman I enjoy cooking my catch of the day.

15h25 - Table ronde emploi et logement : Les outils pour renforcer l'attractivité de l'emploi



TABLE RONDE EMPLOI ET LOGEMENT :
LES OUTILS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'EMPLOI

15h25 - Table ronde emploi et logement : Les outils pour renforcer l'attractivité de l'emploi



Thomas Gréaux - en direct



Les Assises Économiques des
Outre-mer



06 décembre 2022



100 % digital

<https://economieoutremer.ouest-france.fr/en-replay/>
17:16 - 13ème vidéo

BILAN CEM 2022

UNE ANNÉE DE CONCRÉTISATION DE PROJETS

2022 a été l'année de la valorisation de l'agriculture à Saint-Barthélemy. En tant que Chambre d'Agriculture, un an après avoir créé le Comité des Pêches de Saint-Barthélemy, la CEM a participé à la création de l'Association des Agriculteurs de Saint-Barthélemy (APAG SBH). Ainsi, cette association devient un interlocuteur unique auprès des institutions afin de faciliter les échanges.



Nous avons également organisé le **Forum des Métiers 2022**, une première depuis notre élection en mai 2020. Les éditions précédentes avaient été annulées suite aux restrictions sanitaires COVID19. Ce Forum des Métiers est une occasion unique pour les entreprises de l'île de Saint-Barthélemy et les jeunes du Collège d'échanger sur le monde professionnel et l'avenir. Tout au long de l'année 2022, la CEM a aidé des jeunes à trouver leurs stages ou leur apprentissage en entreprises.

2022 a aussi été l'année de la réorganisation des services de la CEM, liée à la mise en application de la loi PACTE. Une loi qui est venue remplacer notre Centre de Formalités des Entreprises (CFE) par un **guichet unique électronique**. A la suite de cette évolution, la CEM a créé un service juridique au sein de son organisation.



Cette année nous avons lancé nos premières **newsletters** et notre nouveau **site internet www.cemstbarth.com**. Il a été conçu pour les entrepreneurs et tourné vers l'avenir. Vous y trouverez les dernières actualités et des informations pratiques concernant vos entreprises et les formations disponibles.

Nous avons également participé au Chefs Challenge du Gourmet Festival, dans lequel nous avons réuni pour la première fois le Comité des Pêches et l'association des agriculteurs pour prôner le « **Consommer Local** » sur Saint-Barthélemy.



2022 a été l'année du changement avec l'élection du **nouveau Président de la Collectivité** de Saint-Barthélemy. Le changement apporte toujours de nouvelles idées et une nouvelle dynamique. La nouvelle majorité s'est donc rapprochée de la CEM pour entendre la voix du milieu socio-économique. Ainsi, la Collectivité a missionné la CEM pour mettre en place un **Label St Barth**, de nouvelles formations et plusieurs autres projets.



Avec les nouvelles demandes de la Collectivité et des entreprises de Saint-Barthélemy, la CEM a **renforcé son service formation**. Il s'agit d'un axe important du développement de notre offre de service. Entre autres, la concrétisation de la **Journée d'intégration** qui a pour objectif de favoriser l'intégration des nouveaux saisonniers. **Pour rappel, tous les projets CEM nécessitent une volonté politique et le concours actif des acteurs locaux.**



En 2022, la CEM a organisé des rencontres entre le **Greffé de Basse Terre**, les **socioprofessionnels** et le **Président de la Collectivité** au sein de la Collectivité. L'objectif est un meilleur accompagnement des entreprises de Saint-Barthélemy ainsi que la mise à jour du fichier consulaire.

Nous avons renouvelé notre partenariat avec l'ADEME sur le Fonds de Tourisme Durable et grâce à nos diagnostics nous avons aidé plusieurs hôtels et restaurants de Saint-Barthélemy.

En 2023, nous souhaitons aller plus loin avec les projets suivants :

- Renforcer la connaissance du terrain, par des actions de rencontres avec les socio-professionnels,
- Développer la formation des professionnels de l'île,
- Continuer à structurer la filière Pêche et Agricole à Saint-Barth,
- Développer une économie Eco Responsable avec un Label St Barth,
- Confirmer le rôle de la CEM vis-à-vis des autorités.

Thomas Gréaux

La CEM vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année



Thomas Gréaux



22 décembre 2022



JSB - n°1499

📍 59, rue Samuel Fahlberg
97 133 Saint-Barthélemy



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE

— Saint-Barthélemy —



 www.cemstbarth.com

 05 90 27 12 55

 contact@cemtbarth.com